Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°44

octobre-décembre 2026

Antifascisme, antiracisme

Table des matières

Fascisme en France, le grand malentendu....3
Stand up With Minnesota 7
Donald Trump contre le péril rouge....9
La guerre des ultranationalistes ukrainiens contre l'histoire....13
Faut-il défasciser l'État d'Israël ?....18

Le modèle israélien de l'extrême droite

Fascisme en France, le grand malentendu

L'élection présidentielle de 2027 aura pour enjeu non pas l'alternance, mais une possible rupture. Laquelle ? Afin de conjurer celle que provoquerait la victoire du Rassemblement national, une partie de la gauche mobilise contre le risque du fascisme. Et néglige une autre hypothèse…

Au grand jeu des pronostics sur l'avenir politique de la France, en voici un qui écrase la concurrence dans les débats à gauche depuis deux décennies : « Le fascisme ! » – comprendre : nous y allons tout droit. Avec son culte de la police, son obsession sécuritaire et son ciblage des jeunes issus de l'immigration, ces *« racailles »* à passer *« au Kärcher »,* M. Nicolas Sarkozy avait suscité à la fin des années 2000 moult critiques sur ce thème. Au tournant des années 2015-2016, les attentats islamistes, la psychose à propos des « jeunes radicalisés » et la vague des réfugiés du Proche-Orient ont profondément enraciné dans une partie de la population l'idée d'un « ennemi de l'intérieur » prêt à frapper la République avec la complicité d'une certaine gauche. Un coin supplémentaire a été enfoncé quand le président François Hollande a voulu déchoir les binationaux nés français condamnés pour un *« crime constituant une atteinte grave à la vie de la nation ».* Avec la répression des mouvements sociaux, la banalisation médiatique de thèmes naguère cantonnés au conservatisme le plus extrême, la progression quasi continue du Rassemblement national (RN) au cours des deux mandats de M. Emmanuel Macron et la bienveillance du patronat vis-à-vis de ce parti, l'hypothèse devient certitude : le fascisme gagne la France (1).

La référence au régime mussolinien et à l'entre-deux-guerres présente l'indiscutable avantage de frapper les esprits. Elle suppose l'idée d'une bascule autoritaire une fois l'extrême droite parvenue au pouvoir grâce à la capitulation des partis traditionnels, qui ont concédé à l'adversaire le cadre du débat. Il s'agit donc de mobiliser tant qu'il est encore temps en s'appuyant sur l'exemple de luttes antifascistes illustres quoique pas toujours victorieuses. Mais le spectre du fascisme n'occulte-t-il pas un danger moins spectaculaire et beaucoup plus concret ? Celui d'un glissement insensible vers un régime de ségrégation juridique où, un peu comme en Israël, une partie de la population considérée comme allogène serait disciplinée et cantonnée à une position subalterne par l'application d'un droit spécifique. Un tournant fasciste impliquerait une rupture coercitive coûteuse ainsi qu'un guide providentiel auxquels s'opposeraient les institutions encore puissantes de la bourgeoisie libérale ; l'apartheid 2.0 se contenterait de mettre en œuvre la « préférence nationale », mesure-phare du RN légitimée par le suffrage, qui séparerait juridiquement les populations conformes à l'« identité française » des autres. Et fournirait une solution à l'équation à laquelle se trouvent confrontés nombre de pays européens.

Réduite à sa plus simple expression, la question de l'immigration, autour de laquelle se dessinent les clivages idéologiques, comporte en effet deux termes, l'un démographique et l'autre politique. Frappées d'un vieillissement accéléré et d'un effondrement du taux de fécondité, les populations du Vieux Continent – qui n'a jamais aussi bien porté son nom – se trouvent dans l'incapacité de faire tourner la machine économique sans recourir à l'immigration. Cette donnée, largement documentée (2), avantage et pénalise simultanément les partis d'extrême droite. L'effondrement de la natalité et la proportion croissante de personnes âgées offrent un bon terreau aux discours sécuritaires, aux prophéties déclinistes et à la peur du « grand remplacement ». Mais ils posent un problème aux élites économiques, sans lesquelles l'extrême droite ne peut gouverner. En Italie, Mme Giorgia Meloni, élue sur une ligne antimigrants, a signé en 2025 un deuxième décret triennal autorisant l'importation de 500 000 travailleurs étrangers pour satisfaire les patronats de l'agriculture, du bâtiment et du tourisme. En même temps qu'il décrivait en octobre de la même année la présence de migrants comme *« un problème dans le paysage urbain »,* le chancelier allemand Friedrich Merz répondait aux criailleries des employeurs sur la pénurie de main-d'œuvre en créant une agence numérique de recrutement d'étrangers qualifiés baptisée Work-and-Stay. *« Ce ne sont pas les patrons qui demandent massivement de l'immigration, c'est l'économie »,* expliquait sur Radio Classique (19 décembre 2023) M. Patrick Martin, président du Mouvement des entreprises de France (Medef).

La conjuration des égaux

Malgré les prodiges de l'automatisation et même si l'ex-candidat d'ultradroite Éric Zemmour promet que *« les robots se substitueront aux immigrés »* (Europe 1, 23 juin 2026), les ingénieurs de la Silicon Valley n'envisagent pas à court terme une intelligence artificielle qui lave les personnes dépendantes. Cette transforma-

tion au sein de l'ordre des âges – la pyramide se change en champignon – s'accompagne d'une autre au sein de l'ordre des genres : alors que les femmes surclassent les hommes dans les études supérieures, à l'exception des filières les plus valorisées, les jeunes hommes peu ou pas diplômés perçoivent l'immigration comme une menace d'autant plus grande que leur position sociale et matrimoniale se fragilise. Or, justement, les mouvements migratoires dans le monde s'accélèrent depuis un quart de siècle : on dénombrait 304 millions de migrants internationaux en 2024, contre 174 millions en 2000, soit une proportion de la population mondiale passée de 2,8 % à 3,7 %. En Europe, ce nombre atteignait 94 millions en 2024, contre 56 millions en 2000, à population quasi constante (3).

Le second terme de l'équation est politique : la montée en puissance de formations d'extrême droite portées par un discours contre l'immigration musulmane d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou du Proche-Orient. En France, les listes du Front/Rassemblement national passent de 11,3 % et zéro député aux législatives de 2002 à plus de 33 % et 123 sièges à celles de 2024. La droite « postfasciste » gouverne l'Italie. En Allemagne, l'Alternative für Deutschland (AfD), créée en 2013, rassemble une voix sur cinq douze ans plus tard. Les formations de droite radicale ont dominé jusqu'à récemment la vie politique en Pologne comme en Hongrie, et imposent leurs discours sur la *« menace migratoire »,* le *« grand remplacement »* et l'*« insécurité culturelle »* aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Norvège…

Paradoxalement, de nombreuses études documentent une baisse des convictions racistes au sein des pays européens – au sens des croyances dans une hiérarchie des « races » – et une hausse concomitante de la xénophobie ainsi que du sentiment qu'« on n'est plus chez soi ». Une opinion qui gagne désormais les rangs de la droite classique et se banalise : *« 63 % des Français favorables à une suspension de l'immigration légale pendant trois ans, selon un sondage »* commandité par CNews et relayé par *Le Figaro* (28 mai 2026). La presse et les influenceurs d'extrême droite abreuvent quotidiennement les réseaux sociaux de faits divers qui semblent valider l'idée que, du canal Saint-Martin dans le 10e arrondissement de Paris à la gare de Cologne en Allemagne, des rues de Belfast à celles de Rome, les populations issues d'une immigration de culture musulmane tiennent le pavé et imposent leur loi aux « Blancs ».

Ce n'est pas au fond la présence sur le territoire de Français noirs et arabes qui incommode les droites, mais que les immigrés et leurs descendants prennent au sérieux ce que leurs contempteurs les ont parfois soupçonnés de refuser : l'intégration, le désir de faire souche, l'affirmation d'une pleine appartenance nationale. Si le racisme traditionnel fondait sa hiérarchie raciale sur la biologie, la xénophobie contemporaine dénie aux immigrés leur qualité sociale d'égaux.

Déclin démographique et besoin de main-d'œuvre d'un côté, rejet et peur croissants de l'immigration musulmane de l'autre : comment concilier ces deux termes ? Par la rupture fasciste. Ou par la mise en place progressive d'un régime juridique différencié qui consacre l'ascendant des autochtones sur les nouveaux entrants, de telle sorte que les immigrés laborieux et leurs descendants s'insèrent dans une vie commune conçue comme un rapport de soumission. Sans même mentionner l'esclavage ou le système de « Jim Crow » (4) aux États-Unis, de telles constructions légales hantent l'histoire contemporaine.

À commencer par le régime de l'indigénat imposé par la IIIe République dans ses colonies (5). Il différenciait deux catégories de sujets : les citoyens, titulaires de la plénitude des droits politiques, et les indigènes, soumis à une série d'obligations (corvées, réquisitions, taxes), de sanctions et de restrictions spécifiques, notamment en matière de droit de vote. Son actualisation en métropole par un gouvernement d'extrême droite transposerait une variante allégée de ce statut aux populations identifiées comme problématiques.

On trouve dans le Golfe une déclinaison radicale de ce modèle : aux Émirats arabes unis comme au Qatar, 20 % de la population jouit de tous les droits, tandis que les 80 % d'étrangers produisent ou servent, importés par des agences privées et cantonnés dans des baraquements sans perspective d'intégration.

Avec des proportions démographiques et une histoire différentes, l'apartheid instauré en Israël offre aux Européens un modèle d'autant plus instructif que ce pays porté aux nues par les droites radicales revendique une assise démocratique. L'affirmation de la suprématie des Juifs sur les Palestiniens ne s'opère pas seulement par la force illégale (colonisation, exécutions extrajudiciaires, persécutions par les colons, détentions arbitraires, torture des prisonniers), mais également par l'adoption de lois établissant un régime d'infériorité juridique. Celle votée le 19 juillet 2018 par la Knesset dispose que *« le droit d'exercer l'autodétermination au sein de l'État d'Israël est réservé uniquement au peuple juif ».* Comme nombre de législations avant lui, à commencer par la « loi du retour », ce texte à valeur constitutionnelle légalise une discrimination en fonction de l'origine, qui cantonne les non-Juifs au statut d'inférieurs. S'ils ont agi conformément à cette idéologie d'apartheid, les fondateurs du pays avaient pris la peine de maintenir une façade démocratique en garantissant dans sa déclaration d'indépendance *« une complète égalité de droits sociaux et politiques à tous ses citoyens ».* L'adoption le 30 mars dernier par une très large majorité de parlementaires d'une loi punissant de mort les Palestiniens jugés coupables de *« meurtre terroriste »,* mais pas les Juifs israéliens auteurs du même crime, suggère non pas une dérogation supplémentaire à la norme mais une forme de gouvernement

à part entière : un système juridique à deux vitesses qui codifie la suprématie d'une partie du peuple sur l'autre.

On conçoit à quel point ce schéma pourrait inspirer une extrême droite française qui franchirait en 2027 les portes du pouvoir et chercherait à dépasser la contradiction démographie-immigration sans froisser son électorat. Le RN s'est engagé à entamer son mandat éventuel par un grand référendum sur l'immigration qui fournirait à la « préférence nationale » un fondement juridique (6). La proposition de loi constitutionnelle « Citoyenneté-Identité-Immigration » déposée par Mme Marine Le Pen le 25 janvier 2024 donne un avant-goût du menu : *« priorité nationale »* érigée en *« droit constitutionnel invocable »,* abolition du droit du sol, *« sauvegarde de l'identité de la France »* portée au rang de mission républicaine, volonté d'*« interdire l'accès à des emplois dans l'administration, des entreprises publiques et des personnes morales chargées d'une mission de service public aux personnes qui possèdent la nationalité d'un autre État ».*

Vers l'apartheid

Cette dernière disposition vise évidemment les binationaux, dont 90 % sont immigrés ou descendants d'immigrés (7). Elle permet de contourner l'obstacle de la Constitution, qui bannit toute distinction fondée explicitement sur l'origine. Car, si une majorité parlementaire peut aisément soumettre les étrangers à des régimes juridiques spécifiques, il en va autrement des Français issus de l'immigration, dont une grande partie possède la pleine citoyenneté. Pour les atteindre sans les désigner comme tels, le RN peut s'appuyer sur des catégories de substitution, suffisamment corrélées à cette origine pour produire des effets comparables. Outre la binationalité, les signes religieux (interdiction du voile dans l'espace public) constituent un levier. Sans désigner des populations en raison de leur ascendance, la variable territoriale permet aussi de focaliser des mesures spécifiques sur des espaces où résident massivement immigrés et descendants d'immigrés. Or les responsables politiques déploient déjà cette logique. Contrôles d'identité concentrés dans certains quartiers populaires, délit d'occupation des halls d'immeuble, opérations « place nette » prioritairement menées dans les quartiers de grands ensembles, ou encore quartiers de reconquête républicaine (QRR) créés par M. Emmanuel Macron pour territorialiser l'action policière. À la moindre flambée de désordre, les responsables des droites classique et extrême réclament l'état d'urgence, des couvre-feux et des *« mesures d'exception »* pour ces quartiers que Mme Le Pen et Mme Valérie Pécresse décrivent comme des *« zones de non-France ».* Entre les mains d'un gouvernement RN, de tels dispositifs élargis et articulés à d'autres restrictions consolideraient l'arsenal dirigé contre les droits des étrangers comme des Français issus de l'immigration extra-européenne.

La manœuvre se trouverait facilitée par une double réaction anti-universaliste à l'œuvre depuis un quart de siècle. Celle de la droite, qui alimente sans relâche l'idée d'une incompatibilité républicaine des populations musulmanes, désormais associées au terrorisme et à l'obscurantisme. Mais aussi celle d'une fraction de la gauche, qui exalte les particularismes culturels ou religieux des minorités (8).

Ainsi, sans aller aussi loin que M. Benyamin Netanyahou ni déchirer le voile des apparences démocratiques, un gouvernement d'extrême droite disposerait de nombreux outils pour rendre à son électorat ce « sentiment de sécurité » que la proximité d'immigrés « libres et égaux en droit » lui a fait perdre. Rétablir l'ordre : à la voie militaro-policière du fascisme traditionnel, le RN préférerait vraisemblablement celle, plus praticable, d'une opération à la fois sécuritaire et symbolique consistant à remettre « les immigrés » à leur place. Celle, située tout en bas de l'échelle sociale, qu'occupaient les ouvriers de l'automobile ou de l'agriculture dans les années 1970. Ces travailleurs fraîchement immigrés, sans droits, sans famille, sans appuis politiques, à la merci des marchands de sommeil, tenus par l'encadrement à bonne distance des ouvriers professionnels français ou immigrés établis, ont tissé la toile des « trente glorieuses » que même l'homme de droite regrette aujourd'hui : aucun doute, « c'était mieux avant », quand jamais un Arabe ne l'aurait toisé du regard dans la rue.

L'apartheid à la française rencontrerait-il une résistance majoritaire ? À gauche, assurément, mais cela suffirait-il ? La droite, subjuguée par le « modèle israélien » de sécurité et de politique étrangère, dénonce déjà quiconque y trouve à redire. *« Le rappel par les Européens des grands principes du droit international est estimable, mais ces incantations ne débouchent pas sur grand-chose »,* a expliqué à propos du *« grand ménage »* israélien au Proche-Orient le journaliste Guillaume Roquette dans *Le Figaro Magazine* (6 mars 2026), hebdomadaire situé au carrefour des droites traditionnelle et extrême. Un « raisonnement » analogue accueillerait sans aucun doute la mise à bas du droit français par l'extrême droite au pouvoir.

Pour la combattre sur ce terrain comme sur celui de l'économie, la gauche dispose d'une boussole politique, d'un programme et d'un mot d'ordre : égalité.

Benoît BRÉVILLE & Pierre RIMBERT (Monde diplomatique, août 2026)

(1) Ugo Palheta, *Comment le fascisme gagne la France. De Macron à Le Pen,* La Découverte, Paris, 2025.
(2) Gilles Pison, « En France comme en Europe, le solde migratoire compense l'excédent des décès sur les naissances », *Population & sociétés,* n° 642, Paris, mars 2026.
(3) « International migrant stock 2024. Key facts and figures », (PDF), Organisation des Nations unies (ONU), New York, janvier 2025.
(4) Lire Loïc Wacquant, « L'esclavage aboli, les lynchages ont commencé aux États-Unis », *Le Monde diplomatique,* avril 2024.
(5) Olivier Le Cour Grandmaison, *De l'indigénat. Anatomie d'un « monstre » juridique : le droit colonial en Algérie et dans l'Empire français,* Zones, Paris, 2010.
(6) Lire Benoît Bréville, « Préférence nationale, un remède de charlatan », *Le Monde diplomatique,* novembre 2021.
(7) Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (sous la dir. de), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France,* INED Éditions, Paris, 2016.
(8) Lire Vivek Chibber, « L'universalisme, une arme pour la gauche », *Le Monde diplomatique,* mai 2014, et Walter Benn Michaels, *La Diversité contre l'égalité,* Raisons d'agir, Paris, 2009.

Stand up With Minnesota

Samedi 25 avril 2026 s'est déroulé au CICP [centre international de culture populaire] un moment d'échange avec une délégation de trois activistes :

- Rafael Gonzales (alias Tufawon), rappeur, auteur-compositeur-interprète, producteur et animateur artistique d'origine dakota et portoricaine, basé à Minneapolis.
- Janette Corcelius, organisatrice syndicale et organisatrice communautaire, basée à Minneapolis et vivant à Saint Paul, dans le Minnesota, Intendante et déléguée au sein de l'Office and Professional Employees International Union, Local 12, qui représente près de 2 000 membres.
- Sagirah Shahid, poétesse et artiste de performance noire musulmane originaire de Minneapolis, sur le territoire de Mni Sóta Makóče.

Cet événement a pris place durant une tournée de 14 jours pendant lesquels les trois représentants du Minnesota sont venus en Suisse, en France et aux Pays-Bas du 14 au 29 avril afin de parler de la résistance de première ligne contre ICE [US immigration and customs enforcement] au Minnesota. C'est en effet dans les villes jumelles du Minnesota, à Minneapolis et Saint-Paul qu'a eu lieu la plus grande opération de l'ICE, la police des frontières envoyée par Trump pour déporter les immigrant·e·s, opération appelée Metro Surge.
Les objectifs de l'échange sont les suivants : comprendre la situation d'une diversité d'acteurs directement impliqués dans la protection des communautés du Minnesota ; exposer et réduire les investissements européens dans les principales entreprises qui fournissent l'ICE ; aider à construire des ponts à plus long terme entre les individus, les groupes et les organisations européennes avec la résistance du Minnesota à l'ICE et au projet de domination de l'énergie fossile, et contribuer à une réponse unifiée à l'offensive de l'extrême-droite en Europe et à l'étranger.
La délégation est soutenue par une résolution du conseil municipal de Minneapolis. Nous vous proposons dans cet article un compte-rendu des interventions de Rafael Gonzales Tufawon, Janette Corcelius et Sagirah Shahid.

Résister par l'organisation communautaire

La violence de l'ICE aux États-Unis a provoqué l'indignation et le recul de nombreuses personnes. Le mouvement de résistance massif et non violent est inspirant. La montée internationale de l'extrême droite est une source de préoccupation majeure. La résistance des résidents de Minneapolis et de Saint Paul montre que la résistance organisée fonctionne. Rafael Gonzales explique comment les quartiers peuvent s'organiser et pourquoi : « Les quartiers mettent en place des réseaux d'intervention rapide pour communiquer en temps réel entre eux, afin de pouvoir réagir immédiatement lorsqu'on repère des activités de l'ICE ».
L'importance de la résistance se trouve également dans l'art, car, comme dit Rafael, il y aura toujours, dans chaque mouvement révolutionnaire, de l'art, de la musique, de la poésie, des mots, des visuels […] afin de « toucher le plus grand nombre et laisser des messages qui puissent atteindre les gens », et ces manières de résister ont un impact sur les agents de ICE. Une manière de faire reculer et d'affaiblir ICE est de faire dons de nourriture, de vêtements, d'accessoires du quotidien […] Tout ce qui est récolté va aux membres qui sont enfermés chez eux par peur de sortir. Pour Sagirah Shahid, la peur est « une ruse des fascistes pour nous empêcher d'agir », également dans le sens où ICE « n'est pas seulement une menace pour les immigrants sans papiers, mais pour tout le monde, qu'ils soient immigrants ou non, descendants d'esclaves africains, autochtones, alliés blancs, transgenres, non binaires… » exprime Janette Corcelius. Sagirah insiste sur le fait qu'il faut construire une solidarité, qu'il faut s'organiser et résister afin de démontrer par des actions concrètes qu'il est possible de se protéger. Tout comme Sagirah, Janette déclare que « dans cette peur collective réside aussi un pouvoir collectif, et ce que nous avons vu à Los Angeles et à Chicago nous a fait comprendre que Trump allait les réprimer encore davantage. » L'organisation permet d'anticiper, et dans ce cadre l'artiste joue un rôle important en tant que « guérisseur » pour tous les membres de ces communautés, car il permet de les entraîner à être critiques.

Les échos en Europe

Nous sommes également touchés ici en Europe. D'une part, parce que l'extrême droite y est puissante et se mobilise autour de questions similaires à celles de Trump (contre l'immigration, pour le démantèlement des services publics et pour les politiques anti-climat). Cette influence est évidente dans la récente décision du Parlement européen de resserrer la politique migratoire de l'UE en établissant des « centres de retour » : des centres situés en dehors des frontières de l'Union pour détenir et expulser les migrants. Ces

centres font écho à l'approche internationale de Trump en matière d'immigration, d'externalisation de responsabilité et de violations des droits de l'Homme dans les pays tiers, tout en militarisant davantage les frontières. D'autre part, parce que les investisseurs européens, tels que UBS, la Banque nationale suisse ou Amundi, sont impliqués dans le financement de certains des principales entreprises de l'ICE (GeoGroup, CoreCivic, Palantir, AT&T, CACI International).
Les investisseurs européens financent également des sociétés pétrolières expansionnistes telles qu'Exxon-Mobil ou Enbridge, qui mettent en œuvre la stratégie de Trump pour la domination énergétique mondiale et soutiennent son programme politique interne. Ces investissements aggravent les inégalités, alimentent la destruction du climat et perpétuent des systèmes d'oppression qui nuisent de manière disproportionnée aux communautés marginalisées en Europe et au-delà.

Le désinvestissment
Suivant leurs propres politiques de prévention contre la violation des droits de l'Homme, les investisseurs européens doivent se désinvestir. Certains le font. Sous la pression de l'opinion publique indignée et à la suite de désinvestissements antérieurs, le fonds de pension néerlandais ABP a récemment cédé plus de 800 millions d'euros de Palantir. En 2024, le géant suédois de l'investissement Storebrand a quitté la même société en réaction à sa participation à la violation massive des droits de l'Homme du peuple palestinien. Deux ans plus tôt, le fonds de pension norvégien KLP a cédé l'entreprise de centre de détention privé GEO Group en raison de ses pratiques de détention arbitraires et de la violation du droit international aux États-Unis.

Les menaces que font courir les investisseurs
Les centres financiers de la Suisse (Zurich et Genève) agissent comme des catalyseurs clés de la répression autoritaire. Des institutions comme UBS et la Banque nationale suisse acheminent des milliards vers des entreprises comme Palantir, GEO Group et AT&T, qui alimentent la machine de surveillance, de détention et d'expulsion de masse de l'ICE. Ces investissements financent directement le profilage racial, la police militarisée et l'érosion des droits démocratiques aux États-Unis.
La poursuite agressive des contrats suisses par Palantir et ses menaces juridiques contre le journalisme d'investigation révèlent une entreprise déterminée à faire taire les critiques et à étendre sa portée. Comme Republik l'a documenté, Palantir a tenacement courtisé les autorités suisses, cherchant à intégrer ses outils de surveillance dans la gouvernance européenne. Pendant ce temps, les flux financiers suisses vers les géants des combustibles fossiles, qui font pression pour des lois anti-manifestation et financent des régimes autoritaires, lient davantage la Suisse et l'Europe à un système mondial de répression et de destruction écologique (SOMO).

L'internationalisation de la surveillance et de la résistance
Les liens entre les mouvements de résistance aux États-Unis et en Europe doivent être renforcés car l'autoritarisme et la répression ne respectent pas les frontières. Lorsque les banques suisses financent les opérations de l'ICE, elles sont complices de la souffrance des migrants et des militants aux États-Unis et posent également les bases de systèmes de contrôle similaires en Europe. Les mêmes technologies de surveillance testées sur les migrants et les manifestants au Minnesota et à Gaza sont déjà commercialisées auprès de la police européenne et des agences frontalières.

https://mail.google.com/mail/u/0/?tab=rm&ogbl#inbox/FMfcgzQgMVljcTDPfXNhqxQrMlsBwFlh

La droite américaine en danger ?

Donald Trump contre le péril rouge

La percée de candidats de gauche aux États-Unis a conduit M. Donald Trump à faire de la lutte contre le communisme un de ses thèmes de mobilisation. Le ton est fascisant, et les anciens attentats d'extrême droite passés sous silence. Ignorant ce contexte, tous les États de l'Union européenne ont participé à Washington à un colloque officiel contre le « terrorisme de gauche ».

A priori rien ne va plus pour le président des États-Unis. La guerre contre l'Iran qu'il a déclenchée avec Israël fut impopulaire dès le premier jour. Elle l'est davantage six mois plus tard à mesure qu'elle s'enlise sans avoir atteint un seul de ses objectifs et après avoir provoqué la fermeture du détroit d'Ormuz. Mais, pour les Américains, ce conflit se traduit avant tout par une augmentation des prix, celui de l'essence en particulier (+ 35 % depuis février dernier). Il y a deux ans, M. Donald Trump avait été réélu pour améliorer le pouvoir d'achat et mettre un terme aux « guerres sans fin ». À l'approche des élections de mi-mandat du 3 novembre prochain, le bilan n'est pas brillant. La cote de popularité du président s'en ressent.

Alors, comment réagir ? Première option, faire le dos rond pendant la mauvaise passe dans l'espoir qu'un événement sportif, un fait divers croustillant ou un ouragan divertira l'opinion d'une guerre qui, côté américain, n'est pas trop meurtrière (dix-huit soldats tués). Autre possibilité, dramatiser l'enjeu électoral à venir en mettant en scène un monstre à terrasser. La constance stratégique n'étant pas la principale qualité de M. Trump, il fait tantôt l'un, tantôt l'autre. Le matin, c'est tout va bien grâce à mes succès que le monde entier envie ; le soir, gare aux terroristes communistes qui conspirent pour détruire notre cher pays.

Des terroristes communistes, aux États-Unis ? Oui, c'est même le grand thème de mobilisation du Parti républicain. L'assassinat en décembre 2024 du patron d'une compagnie d'assurances, celui en septembre 2025 de l'influenceur d'extrême droite Charlie Kirk, l'élection surprise deux mois plus tard d'un socialiste, M. Zohran Mamdani, à la mairie de New York : ces événements disparates n'annoncent a priori ni la destruction de Wall Street ni un remake de la prise du Palais d'hiver. Mais, au pays du maccarthysme et des amalgames les plus farfelus, leur succession crée un climat. Et la matière pour animer une campagne.

M. Stephen Miller avait donné le ton lors des obsèques de Kirk. Plutôt que de chercher à réunir le pays dans le rejet d'un assassinat politique, le conseiller spécial du président des États-Unis s'empara du drame pour mieux diaboliser les adversaires de M. Trump. Et leur signifier qu'ils avaient *« réveillé le dragon »* ultra-conservateur. Violent, haineux, glaçant, son discours d'hommage a d'autant plus détonné que celui de la veuve de la victime citait l'Évangile et les mots de Jésus sur la Croix : *« Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »* Concernant l'assassin de son mari, Mme Erika Kirk avait même ajouté : *« Cet homme, ce jeune homme, je lui pardonne ».*

Architecte de la politique d'immigration de M. Trump, M. Miller, lui, ignore la miséricorde. Ses discours reprennent la rhétorique fasciste à tel point que ses adversaires suggèrent facétieusement qu'ils sont traduits de l'allemand. Lorsqu'il prit la parole devant un stade d'Arizona comble et les dirigeants du pays venus pour l'hommage – président, vice-président, secrétaire d'État, etc. –, M. Miller ne retint pas ses coups : *« Nous sommes l'orage. Nos ennemis ne peuvent pas comprendre notre force, notre détermination, notre résolution, notre passion.* (…) *La lumière aura raison des ténèbres, nous l'emporterons sur les forces du mal. Ils ne peuvent pas imaginer l'armée qui se lève parce que nous défendons ce qui est bon, vertueux et noble. Et vous qui fomentez contre nous la haine, qu'avez-vous ? Vous n'avez rien, vous n'êtes rien. Vous êtes le mal, vous êtes la jalousie, vous êtes la convoitise, vous êtes la haine. Vous n'êtes rien. Vous ne pouvez rien construire, rien produire, rien créer. Nous sommes ceux qui créons, élevons l'humanité. Vous pensiez tuer Charlie Kirk, vous l'avez rendu immortel.* (…) *Nous sommes du côté de Dieu. À mon ami, à mon frère Charlie, je promets ceci : nous allons te rendre fier. Nous allons finir le travail. »* Était-ce là juste une prédication de fondamentaliste exalté ? La suite allait prouver que non.

Six semaines plus tard, la victoire de M. Mamdani démontre l'essor aux États-Unis d'une gauche capable de l'emporter dans la plus grande ville du pays. L'assassinat de Kirk commis par un individu sans affiliation idéologique précise ne se prêtait pas à une utilisation politique évidente. En revanche, le triomphe municipal d'un socialiste déclaré, d'un anti-impérialiste souriant et brillant dans la métropole la plus riche du monde avait une portée singulière. D'autant que plusieurs répliques électorales ont suivi, à New York mais aussi au Michigan, au Colorado, au Minnesota, en Floride, où des candidats aux primaires démocrates l'emportèrent à l'issue d'une campagne mettant en avant le soutien à la Palestine, l'opposition aux *data centers* et l'exigence d'une sécurité sociale médicale. L'ennemi, que M. Miller avait présenté comme incapable de « construire, produire, créer », n'était donc pas un « loup solitaire » et sans avenir, mais une armée de militants de gauche décidés à renverser l'establishment démocrate en faisant battre plusieurs de ses figures de

proue. M. Steve Scalise, chef de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, compara la situation à la *« prise de contrôle bolchevique »* du parti opposé. Un remake du « Le communisme, voilà l'ennemi ». La suite du film était d'autant plus facile à deviner que chacun aux États-Unis en connaît l'intrigue (1).
En particulier M. Trump. Le mentor en politique de celui qui n'était alors qu'un jeune promoteur immobilier new-yorkais fut un certain Roy Cohn. Il fit la connaissance du futur président après avoir conseillé le sénateur républicain Joseph McCarthy, célèbre pendant les années 1950 pour sa traque aux « communistes » réels ou imaginaires. Cohn avait été procureur lors du procès qui condamna Ethel et Julius Rosenberg à la chaise électrique. Il enseignera à son jeune disciple les ficelles de la notoriété médiatique, de l'ingratitude et de l'acharnement judiciaire (2).
M. Trump recourt d'autant plus volontiers aux techniques de la chasse aux sorcières que deux de ses prédécesseurs à la Maison Blanche, Richard Nixon et Ronald Reagan, en ont largement usé pour percer sur la scène publique. Le premier en s'acharnant contre un haut fonctionnaire du département d'État, Alger Hiss, accusé d'espionnage au profit de l'Union soviétique. Le second en dénonçant ses collègues, auteurs ou acteurs communistes, devant la Commission des activités antiaméricaines. Celle-là même qui interdit à Charlie Chaplin, Orson Welles, Arthur Miller, Dashiell Hammett, Jules Dassin et tant d'autres la pratique de leur métier, le cas échéant en les envoyant en prison.
Le 3 juillet dernier, veille de la fête nationale, devant le mont Rushmore et le visage sculpté dans la pierre de quatre illustres présidents américains (3), M. Trump renoua donc avec cette tradition, en guise de commémoration du 250e anniversaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis. Il consacra à la *« résurgence de la menace communiste »* près du quart de son discours, déployant pour l'occasion toutes les facettes de son art de la litote : *« Le communisme est un danger mortel pour la liberté américaine. Plus grave encore que ne le furent la première guerre mondiale, la seconde guerre mondiale, Pearl Harbor ou le 11-Septembre. C'est la mort, la tyrannie et la poursuite du Mal.* (…) *Ils n'aiment pas Dieu et ils ne veulent pas de Dieu. Ils n'aiment pas la religion et ils ne veulent pas de religion. Mais on ne les laissera pas gagner. C'est l'idéologie du vol, du mensonge, du contrôle et des meurtres collectifs. Il ne doit y avoir aucun quartier pour ces doctrines dans une démocratie.* (…) *Vous pouvez être loyal à Karl Marx, ou vous pouvez être loyal envers l'Amérique. Vous pouvez être communiste, ou vous pouvez être patriote.* (…) *L'Amérique ne sera jamais un pays communiste. »* Trahissant peut-être la patte de M. Miller, le président des États-Unis ajouta que le *« parti communiste américain »,* dont la plupart des Américains ont sans doute découvert qu'il existait encore, était composé d'*« immigrants clandestins, de criminels et de tous ceux qui ne veulent pas travailler ».* Depuis, M. Trump est tellement fier de ce discours qu'il en parle ou le cite dans ses meetings de campagne pour des candidats républicains. En y ajoutant parfois de nouvelles précisions assez croustillantes, comme le fait que *« les communistes veulent faire sauter le mont Rushmore* (4) *».*

« Un loser communiste qui déteste les Juifs »

Ces affabulations, susceptibles de favoriser de nouvelles mesures liberticides ou la contestation des prochains résultats électoraux, ne sont pas réservées à la consommation intérieure. Et puisque, selon le président des États-Unis, *« nos ancêtres américains n'ont pas versé leur sang à Midway et en Normandie pour qu'une bande de voleurs, de radicaux et de fous viennent piller notre nation »,* rien d'étonnant à ce qu'il ait communiqué sa mise en garde à ses alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) lors du sommet d'Ankara, le 8 juillet dernier. Le communisme, leur rappela-t-il, c'est tout à la fois la promesse d'*« un loyer gratuit toute votre vie, mais la misère noire et la saleté au bout de douze mois »,* des *« meurtres partout », « un désastre ».* La preuve en aurait d'ailleurs été faite *« depuis des milliers d'années sous des noms divers. Vous savez, qu'on les appelle radicaux, socialistes ou communistes, il n'y a pas une grande différence ».*
S'en prendre au communisme lors du sommet d'une organisation militaire dont Moscou est l'adversaire désigné n'allait pas de soi, puisque les dirigeants russes exècrent tout autant cette idéologie. Une raison plus locale expliquait donc peut-être l'animosité de M. Trump ainsi que sa référence aux prix du loyer : l'annonce de la création à New York d'un impôt sur les *« pied-à-terre »* frappant les propriétaires de résidences secondaires d'une valeur supérieure à 5 millions de dollars.
D'après M. Mamdani, cet impôt, en partie destiné à financer la protection sociale de l'enfance, est *« spécialement conçu pour les plus riches des riches qui garent leur fortune dans l'immobilier new-yorkais sans y vivre ».* La mesure a rendu furieux un ancien promoteur new-yorkais dont le bail à la Maison Blanche expire en janvier 2029 : *« Le maire Mamdani est en train de DÉTRUIRE New York !… CES POLITIQUES D'IMPÔT, IMPÔT, IMPÔT sont TELLEMENT MAUVAISES* (5). *»*
Lorsqu'il s'est ouvert de sa colère à un ami milliardaire, celui-ci a conseillé au président de qualifier de *« djihadistes »* ces élus de gauche qui, d'après les mots de M. Trump, se faisaient *« élire un peu partout, qui n'ont pas réussi et qui viennent de pays faillis nous dire comment diriger le nôtre ».* Dans cet esprit, le 4 août dernier, le président des États-Unis salua la victoire de M. Abdul El-Sayed lors des primaires démocrates du Michi-

gan en le traitant de *« loser communiste qui déteste les Juifs ».* Le loser l'avait pourtant emporté en dépit d'une campagne publicitaire de 32 millions de dollars financée par le lobby pro-israélien.

« Communiste », « djihadiste », « terroriste », autant d'accusations devenues courantes dans une guerre politique qui recourt sans cesse à l'amalgame, à la disqualification, à l'accusation de trahison. Il manquait à cette chasse aux sorcières une assise intellectuelle et un acte fondateur. Le 16 juillet dernier, une conférence organisée par le secrétaire d'État américain Marco Rubio lui a donné une consécration internationale. Intitulée *« La résurgence du terrorisme politique »,* cette réunion a rassemblé soixante-six États à Washington, dont les vingt-sept de l'Union européenne. Deux mois plus tôt la « Stratégie antiterroriste des États-Unis » avait été rendue publique. Rompant avec les précédentes, elle ne mentionnait pas une seule fois le terrorisme d'extrême droite. Il n'existerait en effet que *« trois types majeurs de groupes terroristes »* : *« les narco-terroristes et les gangs transnationaux », « les islamistes », « le terrorisme de gauche, anarchistes et antifascistes compris »* (6). Priorité était toutefois donnée au troisième type, la *« neutralisation des groupes violents non religieux dont l'idéologie est antiaméricaine, radicalement trans et anarchiste ».* Une préface du président Trump clarifiait le sens du terme « neutralisation » : *« Si vous blessez des Américains ou si vous en avez le projet, nous vous tuerons ».*

Le terrain de la conférence de Washington avait déjà été déblayé de toute objection gênante pour le pays hôte, lorsque le ministère de la justice américain supprima il y a un an de son site une étude de 2024 établissant que, depuis 1990, les extrémistes de droite avaient commis cinq fois plus d'attaques et provoqué sept fois plus de morts que l'extrême gauche aux États-Unis (7). Un rappel qui devenait néfaste dès lors que le terrorisme qui intéresse politiquement M. Rubio doit être rattaché à l'Iran ou, mieux encore, au *« réseau de renseignement et de propagande tentaculaire du régime cubain, qui a permis de créer l'extrême gauche dans notre pays et dans notre hémisphère* (8) *».*

Bientôt « le goulag » ?

Le 16 juillet dernier, le discours du secrétaire d'État pourfendit donc la violence (ancienne) des Tupamaros uruguayens, des Montoneros argentins, des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), du Sentier lumineux péruvien, de la Fraction armée rouge allemande, des Brigades rouges italiennes, et les rattacha à l'assassinat de Kirk et à la mort à Lyon, il y a quelques mois, du militant néonazi Quentin Deranque. Pas un mot en revanche pour les dizaines de milliers de victimes des dictatures d'extrême droite latino-américaines (souvent soutenues par les États-Unis), ni pour les 69 jeunes militants de gauche norvégiens (9) assassinés par le suprémaciste blanc Anders Breivik sur l'île d'Utøya, ni même pour ses 168 concitoyens tués en 1995 par un autre suprémaciste d'extrême droite, Timothy McVeigh.

À tous les affidés des États-Unis qui avaient accouru à l'invitation du département d'État, M. Rubio exposa la singulière anatomie du communisme et de la *« gauche radicale »* : *« C'est une révolte des pires contre les meilleurs, des faibles et des lâches contre les bons. Elle est perpétrée par ceux qui ne peuvent pas construire, qui ne peuvent pas créer et qui entendent se venger de leurs propres insuffisances en détruisant ceux qui peuvent. »* Résultat, *« un monde sans créativité, sans ambition, sans héros, sans miracles ».* Est-ce assez ? Non, pire que tout cela, *« le communisme envisage un monde sans Dieu ».*

Dans le registre apocalyptique et paranoïaque d'un Occident terrifié et d'un monde libre de plus en plus asservi par ses peurs, ne manquait plus que M. Miller. Après avoir lui aussi détaillé l'issue d'une défaite éventuelle de ses amis d'extrême droite – *« le goulag »* bien entendu –, il regretta que la gauche puisse user des libertés publiques pour *« protéger sa violence d'une sanction pénale ».* Car, quand *« votre civilisation est votre domicile, vous devez la défendre avec autant de passion que si un ennemi se trouvait chez vous, là où vit votre famille ».* Observant des photos de militants antifascistes, M. Miller avait analysé le visage de l'« ennemi » : des gens qui *« ne sont pas normaux, tout déformés dans leur apparence, leurs habits, leurs manières ».*

Nous avons interrogé le Quai d'Orsay sur la contribution de la France à cette opération de propagande d'extrême droite maquillée en conférence internationale. Les services du ministère nous ont confirmé que *« la France a participé le 16 juillet à l'événement au niveau infraministériel. Elle était représentée par l'envoyé spécial pour la lutte contre le terrorisme. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la nouvelle stratégie de contre-terrorisme des États-Unis, publiée en mai 2026 ».* Nous avons également voulu savoir si des consultations entre les participants avaient eu lieu en amont ou à la suite du sommet, si la conférence avait été intéressante et si elle aurait des suites. Réponse du Quai d'Orsay : *« Nous ne ferons pas plus de commentaires ».*

Serge HALIMI (Monde diplomatique, septembre 2026)

(1) Lire « L'obsession de la subversion aux États-Unis », *Le Monde diplomatique,* février 1988 ; et aussi Richard Hofstadter, « Le style paranoïaque en politique », *Le Monde diplomatique,* septembre 2012.

(2) *Cf.* Kai Bird et Susan Goldmark, « The mentor : How Rohn Cohn taught Donald Trump everything », *The New Yorker,* 3 août 2026.

(3) George Washington, Thomas Jefferson, Abraham Lincoln, Theodore Roosevelt.
(4) Meeting à Marietta, Géorgie, 22 juillet 2026
(5) Julia Rock, Zehra Munir et Amelia Pollard, « New York City's super-rich complain about Mamdani's tax on second homes », *Financial Times,* 16 avril 2026.
(6) Maison Blanche, « United States conterterrorism strategy », (PDF), 2026.
(7) Soit 227 attaques et 520 morts pour l'extrême droite, 42 attaques et 78 morts pour l'extrême gauche. *Dans* Steven Chermak, Matthew Demichele, Jeff Gruenewald, Michael Jensen, Raven Lewis et Basia E. Lopez, « What NIJ research tells us about domestic terrorism », National Institute of Justice, 4 janvier 2024.
(8) Ouverture de la réunion ministérielle sur la recrudescence du terrorisme, département d'État des États-Unis, 16 juillet 2026.
(9) Et non pas suédois comme indiqué par erreur dans la version imprimée.

La guerre des ultranationalistes ukrainiens contre l'histoire

Une nouvelle étude met en garde contre le fait que le système de lois sur la mémoire nationale, en pleine expansion en Ukraine, a transformé les récits historiques en un outil de répression étatique, renforçant ainsi les restrictions pesant sur le débat public et intensifiant les efforts visant à façonner l'identité nationale dans le contexte du conflit avec la Russie.



Des ouvriers s'apprêtent à ôter la faucille et le marteau de la statue de la Mère Ukraine à Kiev, août 2023

Ces deux dernières décennies, les ultranationalistes ukrainiens les plus radicaux ont mené une guerre de plus en plus intense, tant dans leur pays qu'à l'étranger, avec des conséquences dramatiques qui ont bouleversé le monde.

Dans le pays même, un appareil juridique hautement répressif impose de plus en plus des récits dangereusement biaisés du passé proche et lointain de Kiev, avec des sanctions pénales excessives même pour ceux qui enfreignent la loi par inadvertance. Cette bataille, ouvertement politisée, s'est considérablement intensifiée depuis le déclenchement du conflit par procuration en Ukraine. Malgré une opposition généralisée, l'offensive ultranationaliste agressive de Kiev contre l'histoire ne fait que s'intensifier.

Telles sont les graves conclusions d'un article exceptionnel rédigé par l'universitaire ukrainien Georgiy Kasianov, intitulé « *Discipliner et punir : un tournant répressif dans la politique de la mémoire en Ukraine, 2006-2025 ».* Comme le note l'auteur, faire de la loi une arme au service de la politique mémorielle est courant en Europe centrale et orientale. Au moins neuf pays de la région disposent d'une législation interdisant l'affichage public de symboles communistes et nazis, renforçant ainsi les initiatives ultranationalistes locales – soutenues avec enthousiasme par l'UE – pour associer de manière perverse ces deux idéologies en les présentant comme des totalitarismes comparables.

De plus, dans de nombreux cas – notamment dans les pays baltes – ces lois s'inscrivent dans des environnements culturels et juridiques plus vastes qui glorifient les collaborateurs nazis et les auteurs de l'Holocauste en les présentant comme des combattants héroïques pour la liberté, tout en limitant strictement le débat sur la Seconde Guerre mondiale pour dissimuler la responsabilité locale dans ces crimes macabres. Ainsi, écrit Kasianov, le « *modèle punitif de la politique mémorielle* » de l'Ukraine s'inscrit dans « *un schéma post-communiste plus large de récits historiques imposés par l'État* ». Pourtant, « *par ses mesures restrictives, sa sélectivité, son instrumentalisation idéologique et bureaucratique »,* la guerre menée par Kiev contre l'histoire « *constitue un cas particulièrement radical et révélateur ».*



Des partisans de Bandera défilent à Kiev, en janvier 2015

Aujourd'hui, l'Ukraine

« occupe la première place en Europe en termes de nombre de décisions judiciaires concernant des violations de lois pénales spécifiquement conçues pour interdire certains symboles historiques », les sanctions pénales en cas de violation des « *lois sur la mémoire* » étant les « *plus draconiennes* » du continent.

Kasianov en situe l'origine au milieu des années 2000, lorsque le gouvernement du président Viktor Iouchtchenko, mis en place par l'Occident, a cherché à mettre en œuvre des lois « *institutionnalisant* » la famine de 1930 à 1933 en Union soviétique comme étant un génocide intentionnel des Ukrainiens, spécifiquement orchestré par Joseph Staline. Cet événement est connu en Ukraine, et de plus en plus à l'échelle internationale, sous le nom d' « *Holodomor* ». Si la famine et les morts massives qui en ont résulté *ont été* provoquées et aggravées par des erreurs humaines catastrophiques combinées à des facteurs naturels défavorables, rares sont les historiens qui considèrent que ces horreurs aient été intentionnelles. Fait marquant, des Kazakhs et des Russes ont également péri en très grand nombre. En novembre 2022, seuls 23 États membres de l'ONU ont reconnu l'Holodomor comme étant un génocide – la plupart étant des alliés proches de Kiev depuis l'après-Maïdan. Néanmoins, des sources occidentales de premier plan affirment catégoriquement que la famine a été infligée délibérément, s'inscrivant dans une volonté plus large et persistante de la Russie et/ou de l'Union soviétique d'effacer l'Ukraine.

Parallèlement, les affirmations ultranationalistes concernant le nombre d'Ukrainiens qui auraient été tués par la famine sont de plus en plus extravagantes, certaines sources avançant un chiffre pouvant atteindre 10 millions. Ce chiffre représente plusieurs fois le nombre de victimes *multiethniques* généralement admis par les chercheurs, présentant ainsi commodément le soi-disant Holodomor comme un crime contre l'humanité ciblé plus grave encore que l'Holocauste. L'incursion de Iouchtchenko dans la politique de la mémoire a largement contribué à ce climat informationnel contemporain déformé.

Pourtant, la loi de 2006 désignant officiellement l'Holodomor comme un génocide ne prévoyait pas de mesures répressives en cas de négation ou de remise en cause de cette qualification.

Kasianov montre comment, au cours des 14 années suivantes, 13 tentatives distinctes ont été menées pour criminaliser la « *négation de l'Holodomor* » par des éléments ultranationalistes ukrainiens, tant au sein qu'en dehors du gouvernement et du Parlement. Chacune de ces tentatives a tenté d'imposer « *une orthodoxie historique sanctionnée par l'État* » autour de l'Holodomor, tout en « *[restreignant] le débat scientifique et la liberté d'expression* ». Aucune n'a reçu l'approbation du « *service d'analyse juridique* » du Parlement, mais la politique mémorielle ultranationaliste a finalement prévalu sur les plans culturel et politique, tant au niveau local qu'au-delà. Notamment, bon nombre de ces initiatives ont été parrainées par le parti politique ouvertement néonazi Svoboda.

« Répression politique »
Svoboda a joué un rôle substantiel dans le coup d'État de Maïdan, orchestré par l'Occident en 2014, qui, sans surprise, « *a créé un environnement propice à la redéfinition de la politique mémorielle en tant qu'instrument de sécurité d'État et de consolidation idéologique* ».

Le gouvernement de Petro Porochenko a justifié « *l'adoption rapide d'un ensemble de lois destiné à condamner [le communisme] et à institutionnaliser un récit historique nationaliste* » en la qualifiant de « *mesure défensive nécessaire* » et de « *projet de reconstruction nationale* », pour contrer une prétendue « *agression extérieure* » de la Russie. Ces mesures ont abouti à l'adoption, en avril 2015, d'une législation jusqu'alors impensable.



Des ultranationalistes ukrainiens démolissent la plus grande statue de Lénine d'Ukraine à Kharkiv, en septembre 2014

Ces lois adoptées à la hâte ont assimilé le communisme au nazisme, interdisant l'affichage public de symboles associés à ces deux idéologies. Pourtant, Kasianov note que cette législation « *a également accordé une réhabilitation juridique et morale* » à des factions nationalistes ukrainiennes affiliées aux nazis, auteurs de massacres et fortement impliquées dans l'Holocauste.
Parmi celles-ci figurent l'Organisation des nationalistes ukrainiens de Stepan Bandera et sa branche armée, l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA). De plus, malgré la double condamnation formelle du communisme et du nazisme prévue par la loi, Kasianov explique en détail comment « *sa mise en œuvre et l'accent mis sur les symboles révèlent une nette disparité* ».

Environ 90 % du texte de la loi
« est consacré à la définition et à l'énumération des symboles communistes, tandis que les symboles nazis ne sont abordés que de manière relativement succincte et largement superficielle ». Les interdictions liées au nazisme sont « *limitées aux insignes les plus universellement reconnus du Troisième Reich, tels que la croix gammée* ». En revanche, « *la loi propose un catalogue exhaustif et détaillé des insignes soviétiques interdits, allant du marteau et de la faucille aux étoiles rouges en passant par les noms de rues de l'époque soviétique* ».

Cette « *asymétrie évidente* » va encore plus loin.
Les symboles associés à des groupes néonazis locaux, ou à des unités militaires ukrainiennes collaborationnistes officielles de l'époque de la Seconde Guerre mondiale, telles que la division SS Galicie, échappent totalement à l'interdiction.
« Des experts juridiques et politiques, ainsi que des organisations ukrainiennes et internationales de défense des droits de l'homme » ont tous exprimé leur inquiétude face aux « *définitions vagues* » de la loi et à son « *risque d'utilisation abusive à des fins de répression politique* ».
Le *« service d'expertise »* de la Rada ukrainienne a lui-même estimé que cette législation est en contradiction avec la Constitution en vigueur du pays et avec plusieurs lois nationales existantes.
Les sanctions disproportionnées en cas d'infraction, les contrevenants encourant jusqu'à cinq ans de prison ainsi que la confiscation de leurs biens, ont également suscité de vives critiques. Un avocat et maître de conférences à l'Université nationale de Lviv a comparé de manière frappante ces sanctions au « *recours à la guillotine pour soigner un mal de tête* ».

Une lettre ouverte accablante, signée par une multitude d'universitaires et de responsables politiques, a qualifié cette législation d' « *instrument de purification idéologique, ciblant de manière sélective les symboles et les récits associés à la gauche politique tout en permettant la valorisation implicite des traditions nationalistes radicales* ».
Ces accusations dévastatrices ont été rejetées par les défenseurs de la loi comme de la « *propagande du Kremlin* », voire comme une véritable trahison.
Kasianov révèle que les « *principaux architectes* » du programme de « *décommunisation* » de Porochenko appartenaient à une coterie d' « *activistes de la mémoire* » ultranationalistes, issus du Centre de recherche sur le mouvement de libération, basé à Lviv, et du Congrès nationaliste de la jeunesse. Ces deux organisations entretiennent des « *liens idéologiques et organisationnels étroits* » avec l'OUN banderiste pour laquelle elles servent de « *façades* ».
Ces deux entités servent depuis longtemps de « *vecteurs à la réinterprétation nationaliste de l'histoire ukrainienne du XXe siècle et à des politiques farouchement anticommunistes et anti-russes* ».

« Régime de la mémoire »
Après Maïdan, « *plusieurs figures de proue de cette mouvance ont accédé à des postes influents au sein des institutions de l'État, façonnant ainsi la politique historique* ».
Cette infiltration a notamment concerné l'Institut ukrainien de la mémoire nationale (UINP), l'organisme public chargé de mettre en œuvre les lois sur la mémoire. Oleksandr Sych, alors vice-Premier ministre issu du parti néonazi Svoboda, a nommé des personnalités liées à l'OUN à des postes influents au sein de l'UINP. Ce n'est pas un hasard si Sych a cofondé le Congrès des nationalistes ukrainiens, une organisation fasciste et pro-Maïdan qui sert de « *façade politique* » à l'OUN-B.
Une fois que la législation anticommuniste tant attendue a été promulguée, sa mise en œuvre s'est poursuivie à un rythme effréné.
De novembre 2015 au printemps 2016, près de 52 000 lieux-dits, 32 villes, 955 villages et localités, ainsi que 25 districts administratifs ont été rebaptisés, tandis que 2 389 monuments et plaques commémoratives dédiés à des « *dirigeants totalitaires* » ont été détruits. Au total, 1 320 d'entre eux étaient des statues de Lénine. Entre 2015 et 2021 également, la police ukrainienne et le bureau du procureur général ont enregistré 334 procédures pénales à l'encontre de citoyens pour exposition de « *symboles totalitaires* » – « *dont la grande majorité concernait des images communistes* ». Ces affaires présentaient presque invariablement une dimension absurde.
En mai 2017, un étudiant a échappé de justesse à la prison pour avoir publié des citations de Lénine sur *Facebook*. Dans le cadre de son accord avec le procureur, il a exprimé publiquement des « *remords sincères* », tandis que son exemplaire personnel du *Capital* de Karl Marx a été détruit. En juin 2019, un chômeur a été condamné à un an de prison avec sursis pour avoir porté un vieux t-shirt arborant les armoiries soviétiques alors qu'il lavait des vitres. En mars 2021, un habitant de Lviv a été condamné à un an de mise à l'épreuve après avoir été « *interpellé par des citoyens locaux politiquement vigilants* » pour avoir porté un emblème de l'URSS.
Entre-temps, de nouvelles lois ont été adoptées par Kiev, sacralisant les récits historiques ultranationalistes. L'absence de contestation politique a été en grande partie assurée par l'interdiction du Parti communiste ukrainien en décembre 2015.
Ces mêmes éléments ouvertement fascistes et néonazis, à l'origine de la campagne de « *décommunisation* » de Porochenko, ont réussi à faire adopter des lois accordant aux génocidaires de l'OUN et de l'UPA le statut officiel de combattants ainsi que les avantages réservés aux anciens combattants. Désormais à l'abri de toute poursuite judiciaire pour les atrocités qu'ils ont commises, les sources officielles ukrainiennes les décrivent unanimement comme des « *héros* » ayant lutté pour l' « *indépendance* » ukrainienne.

Le nombre de procédures engagées en vertu des lois de « *décommunisation* », ainsi que les peines infligées abusives, ont considérablement augmenté après le déclenchement de la guerre par procuration en Ukraine. Les autorités ont ainsi disposé d'un prétexte idéal pour s'en prendre davantage à l'histoire, tout en menant une guerre contre leurs ennemis intérieurs, sous le couvert de la « *dérussification et de la décolonisation* ».
Conformément à la « *quasi-absence de poursuites pour des infractions liées au nazisme* » avant le conflit, sur plus de 300 affaires pénales portées devant les tribunaux entre 2022 et 2025, moins de 10 concernaient des symboles nazis. La grande majorité « *portait sur la diffusion de symboles [communistes] interdits sur les réseaux sociaux* ».
Aujourd'hui, le simple fait de liker des publications sur les réseaux sociaux comportant des symboles soviétiques peut valoir à des Ukrainiens de se retrouver au tribunal. Kasianov souligne que les « *dossiers judiciaires* » ont « *révélé l'émergence d'enquêteurs spécialisés… chargés de surveiller les communications numériques*

et les contenus en ligne », tant au sein de la police que du service de sécurité SBU. Parallèlement, on a assisté à une augmentation significative du nombre de « *citoyens vigilants* » dénonçant à l'autorité des connaissances, collègues et voisins pour avoir enfreint les lois strictes de Kiev en matière de mémoire. Ce sont « *dans leur grande majorité* » des personnes « *issues des milieux marginalisés et défavorisés de la population* » qui ont été prises pour cible.

Depuis Maïdan, le « *régime de mémoire punitif* » et le « *projet d'identité nationaliste* » de l'Ukraine ont été adoptés et promus sans réserve par les commanditaires occidentaux de Kiev.

Cela n'a rien d'étonnant : le récit faussé imposé par la loi, selon lequel l'Ukraine mène un combat pour sa survie même et sa libération définitive de l' « *impérialisme russe* », garantit que la guerre se poursuivra indéfiniment. Depuis le début, cette « *politique de la mémoire* » déformée ne cesse de s'enraciner et de s'exacerber au plus haut niveau de l'État, laissant la population – et le reste du monde – à la merci d'une clique ultranationaliste dangereuse et dérangée[1].

Kit KLARENBERG
Mondialisation.ca, 23 août 2026

Article original en anglais : Ukraine's Ultranationalist War On History, INTERNATIONALIST 360°, le 19 août 2026.

Traduit par Spirit of Free Speech
La source originale de cet article est INTERNATIONALIST 360°
Copyright © Kit Klarenberg, INTERNATIONALIST 360°, 2026

1 Il manque entre autres le massacre des 100 000 polonais par le nazis ukrainiens (MN).

Faut-il défasciser l'État d'Israël ?

Nous prenons conscience, souvent avec retard, des crimes commis par le gouvernement Benyamin Netanyahou contre les civils gazaouis, libanais, syriens et iraniens. Aucun autre gouvernement au monde ne considère qu'éliminer ceux qui lui résistent justifie toutes les pertes collatérales, peu importe leur nombre.
Nous devons aussi nous rendre compte que cette manière de penser ne surgit pas de nulle part, qu'elle a une longue et abominable histoire.

Nous devons prendre nos responsabilités et intervenir avant que ce gouvernement ne commence à s'en prendre à ses concitoyens. Non pas que ceux-ci aient plus de valeur que les arabes et perses, mais parce qu'ils sont identiques : ce sont des hommes aussi.



Vladimir Jabotinski, Benito Mussolini, Benyamin Netanyahou
L'opinion publique internationale a nettement changé d'avis vis-à-vis de Benyamin Netanyahou, Premier ministre d'Israël. Il est désormais clair pour une majorité que celui-ci ne cherche pas la paix, mais tente d'anéantir la population du Sud-Liban, comme il a tenté de le faire avec celle de Gaza.
Cette évidence n'est devenue claire que lorsqu'il s'est opposé au plan de paix des États-Unis avec l'Iran, parce que, pour la première fois, son principal allié a montré qu'une autre voie était possible.

Nous n'avons cessé d'expliquer, depuis l'arrivée au pouvoir de la coalition
Likoud/Kahanistes [1], que l'actuel gouvernement israélien poursuivait le projet « sioniste révisionniste » de Ze'ev Vladimir Jabotinsky [2].
Bien que nous ayons longuement souligné que le projet « sioniste révisionniste » « d'Empire juif » n'a aucun rapport avec celui du « sionisme » de Theodor Herzl, certains lecteurs ont repoussé nos arguments en pensant qu'ils masquaient un parti-pris antisémite. Outre que c'est insultant, cela ignore notre travail en faveur de l'égalité de chacun.
Nous rappelons donc une évidence longtemps cachée : les sionistes révisionnistes étaient les alliés du duce Benito Mussolini et ils ont négocié avec des proches du führer Adolf Hitler durant toute la Seconde Guerre mondiale et même au-delà. Ils ont organisé, avec le SS Adolf Eichmann, la déportation de milliers de juifs hongrois à Auschwitz [3].
Une confusion s'est installée après l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » du 7 octobre 2023. Un débat s'est alors ouvert pour savoir s'il fallait qualifier la réplique israélienne de génocide ou pas. Certains firent valoir que d'une part, à l'évidence, les armées israéliennes ne cherchaient pas à tuer des cibles en fonction de leur appartenance à une ethnie et, d'autre part, qu'il n'y avait aucun ordre gouvernemental en ce sens.
Pourtant, les Forces de défense israéliennes (FDI) appliquaient la « directive Dahiyé », rédigée par le très respecté général Gadi Eizenkot, en octobre 2008 [4]. Parlant de la banlieue de Beyrouth et du Sud-Liban, il avait alors déclaré au *Yediot Aharonot* : « Nous allons appliquer une force disproportionnée sur les villages et y causer de gros dommages et destructions. De notre point de vue, ce ne sont pas des villages civils, ce sont des bases militaires. Ce n'est pas une recommandation. C'est un plan. Et il a été approuvé. »
Ce plan fut d'abord appliqué à Gaza, les trois dernières années, et au Liban, les derniers mois. Il s'agit de crimes de guerre qui sont publiquement revendiqués par un militaire arabe juif qui fut chef d'état-major des FDI de 2015 à 2019 et qui devint ministre sans portefeuille, pour participer au cabinet de guerre, à partir du 11 octobre 2023.

Or, ces crimes de guerre ont pour but d'anéantir la résistance populaire des Gazaouis et des Libanais. Confondre les résistants et la population civile, c'est affirmer que l'on va anéantir tous les Gazaouis et tous les Libanais du Sud. Ce qui constitue, sans nul doute, un génocide.
Il appartenait à la Cour internationale de Justice (le tribunal interne des Nations unies) de le dire. C'est ce que l'Afrique du Sud, déjà victime des sionistes révisionnistes durant la période d'apartheid, a tenté d'obtenir dès le 29 décembre 2023. Malheureusement, la majorité de la Cour s'y est d'abord opposée sous l'influence de son président, le Libanais Nawaf Salam. Celui-ci doit sa fortune familiale à l'achat des terres de la bourgeoisie palestinienne par son grand-père, pour le compte de Lord Lionel Walter Rothschild. Suite à son intervention, il a été nommé Premier ministre du Liban… où il doit affronter ce qu'il n'est pas parvenu à juger pour Gaza.
La question qui se pose maintenant est « Doit-on défasciser l'État d'Israël ? » comme on a prétendu dénazifier l'Allemagne. Chacun, en effet, doit être conscient que Benyamin Netanyahou et ses alliés ont l'intention de transformer en profondeur l'État d'Israël, qu'ils ont déjà défini comme « l'État juif », et dont ils ont dit qu'ils voulaient en faire, non plus une « Athènes », mais une « Super-Sparte » [5].
Cette question risque d'être vitale : à ce jour la coalition de Benyamin Netanyahou pratique la torture, les crimes de guerre et les génocides, mais elle n'a jamais attenté à la vie de ses opposants. C'est pourtant l'étape suivante dans sa prise du pouvoir et la réalisation de ses buts. Elle ne l'a pas fait par humanité, mais pour une seule raison : maintenir l'unité du peuple israélien de manière à utiliser son image pour masquer ses crimes.
Nous devons tous comprendre, Israéliens et non-Israéliens, juifs et non-juifs, que les « sionistes révisionnistes » sont les ennemis du genre humain. Ils n'ont eu aucune retenue pour assassiner les juifs ukrainiens pro-soviétiques en 1921-1923 [6], puis les juifs hongrois les plus fortunés, en 1942-1945). Ils n'en auront pas plus demain pour tuer ceux qui leur résistent, peu importe qui ils sont. Nous devons regarder lucidement les faits et les arrêter.

Thierry MEYSSAN
Réseau Voltaire | Paris (France) | 23 juin 2026

[1] « Le coup d'État des straussiens en Israël », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 7 mars 2023.
[2] « Le voile se déchire : les vérités cachées de Jabotinsky et Netanyahu », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 23 janvier 2024.
[3] מדוע חוסל קסטנר (Pourquoi Kastner a-t-il été assassiné ?). Nadav Kaplan, Steimatzky (2024).
[4] « Israel warns Hezbollah war would invite destruction », *Reuters,* October 3, 2008.
[5] « Netanyahou et le nazisme », « Après le "Grand Israël", Netanyahou plaide pour une "Super-Sparte" et "finir le boulot à Gaza" », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 23 et 30 septembre 2025.
[6] « Qui sont les nationalistes intégraux ukrainiens ? », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 15 novembre 2022.

Thierry MEYSSAN
Consultant politique, président-fondateur du Réseau Voltaire. Dernier ouvrage en français : *Sous nos yeux - Du 11-Septembre à Donald Trump* (2017).